

2

Les objectifs et orientations stratégiques

*Un enjeu majeur pour le PLH :
accroître l'attractivité de l'agglomération
au travers des trois objectifs :
Mixité, Qualité et Solidarité*

L'attractivité d'une agglomération prend en compte toutes les dimensions du développement local : les fondements économiques, l'innovation et la création, la formation des hommes, les fonctions métropolitaines, les aménités urbaines qui recouvrent la qualité de vie, les déplacements, l'environnement naturel, culturel et de loisirs. L'habitat constitue le socle de la vie urbaine . L'habitat participe fortement à la capacité d'un territoire à être accueillant, à offrir une qualité du cadre de vie à ses habitants. Il contribue aussi à porter l'image dynamique d'un territoire en développement.